

PROFIL DE POSTE

Référent(e) Protection Sociale

Libellé de la fiche métier de rattachement : Encadrant(e) Gestion des Ressources Humaines

Code métier: 45F75

DIRECTION/SITE : Direction des Ressources Humaines

SERVICE/POLE : Pôle Gestion de la Vie Professionnelle / Secteur Protection Sociale

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Adjoint des Cadres Hospitaliers

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : horaires de journée selon forfait cadre (39h/sem), du lundi au vendredi

Responsable(s) hiérarchique(s) : Directeur des Ressources Humaines ; Directeur Adjoint des Ressources Humaines ; Responsable du Pôle Gestion de la Vie Professionnelle et son adjoint

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Au sein du Pôle Gestion de la Vie Professionnelle et en lien avec les autres pôles et secteurs de la DRH, le secteur Protection Sociale assure la gestion et le suivi de l'ensemble des dossiers d'accidents de service, de maladies professionnelles, congés de longue maladie, congés de longue durée, etc. Le secteur suit et gère également l'ensemble des dossiers de retraites en lien avec les services de la CNRACL.

DEFINITION DU POSTE

Le Référent Protection Sociale fait partie de l'équipe d'encadrement du Pôle Gestion de la Vie Professionnelle. Il assure l'encadrement de proximité d'une équipe de gestionnaires Protection Sociale (4 professionnels) étant chacun en charge d'un portefeuille de dossiers ainsi que de 3 professionnels en charge des missions transversales dont 2 partagés avec le pôle contrôle de gestion sociale.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Rôle d'interlocuteur privilégié sur l'ensemble des questions relatives à la Protection Sociale : connaissances techniques, juridiques en matière d'accidents de travail/service, maladies professionnelles, retraites
- Encadrement de proximité des gestionnaires protection sociale
- Appui aux gestionnaires sur le traitement de certains dossiers complexes ou contentieux
- Liaison avec les instances médicales, administratives, organismes de protection sociale et prestataire Yvelin
- Liaison avec la Cellule de Maintien et Retour à l'Emploi pour le suivi des agents en situation d'incapacité à leurs fonctions ou ayant d'importantes restrictions médicales lors de la reprise d'activité
- Rôle de Correspondant CNRACL pour les établissements du département et mise en place de journées d'information au titre de la convention avec la CNRACL
- Veille juridique et réglementaire
- Participation et contribution aux projets du Pôle Gestion de la Vie Professionnelle et plus largement à certains projets transversaux de la Direction des Ressources Humaines
- Création et mise à jour de modèles de courriers et décisions dans le SIRH
- Liaison et appui au secteur Missions Transversales en particulier pour le paiement des honoraires des médecins experts agréés ou les dossiers de recours contre tiers
- Rôle de référent « Chorus » en lien avec le Pôle Contrôle de Gestion Sociale

ACTIVITES SECONDAIRES

- Création et alimentation de tableaux de bord et base de données, reporting social
- Requêtes BO (création et utilisation de requêtes simples)
- Classement et archivage
- Provision CNRACL

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

COMPETENCES REQUISES

- Connaissance du statut des fonctionnaires et particulièrement de la réglementation en matière d'accidents du travail, de maladie et de retraite
- Savoir interpréter et appliquer la réglementation propre à son domaine d'activité
- Bonne maîtrise des outils bureautiques
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à travailler en équipe
- Discrétion professionnelle indispensable
- Patience, pédagogie et fermeté
- Sens de l'organisation et rigueur

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Diplôme niveau IV minimum exigé
- Formation supérieure appréciée
- Expérience en RH Fonction Publique souhaitée

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Ensemble des agents des pôles et secteurs de la DRH
- Agents du CHU, en activité ou retraités
- Directions de Sites, Directions Fonctionnelles et Personnels d'Encadrement
- Service de Santé au Travail
- Prestataire de service pour le paiement des frais de soins (YVELIN)
- Médecins experts agréés et leurs secrétariats médicaux
- Organisations syndicales
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Comité médical, Commission de Réforme)
- CPAM
- CNRACL
- CARSAT
- IRCANTEC

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Une permanence est requise entre les agents du pôle tout au long de l'année

Par ailleurs, des déplacements ponctuels seront demandés sur l'ensemble des sites du CHU (ex : permanence RH sur le site Louise Michel). Des déplacements ponctuels à l'échelle départementale (Rôle de correspondant CNRACL) et nationale pourront être demandés également.